



La réunion mensuelle DG/DSC s'est tenue mercredi 31 janvier 2018.

QUE FAUT IL EN RETENIR ?

-Sur les crues. Si le DG a tenu à remercier l'ensemble des agents qui se sont mobilisés et qui vont continuer à le faire dans les prochains jours, il a également souligné l'effort de communication réalisé tant au plan national que local, qui a selon lui permis de faire face à ce qu'il a qualifié de « crue médiatique ». Il s'est par ailleurs déclaré préoccupé par l'état de nos infrastructures et a ajouté qu'il avait alerté le Ministère des Transports, afin d'obtenir des crédits supplémentaires. Obtiendra-t-il gain de cause ? On peut en douter si l'on se réfère au courrier du même type qu'avait adressé son prédécesseur à l'issue des crues du printemps 2016, courrier resté sans suite. Sur la question de l'augmentation des moyens humains d'ores et déjà insuffisants pour faire face à de tels événements, il est resté sourd à notre revendication et a précisé que dans le contexte budgétaire actuel, **il lui paraissait normal de poursuivre les gains de productivité. Les personnels concernés apprécieront !**

-Sur l'ITA : A force de tergiversations, notre Ministère s'est montré incapable de faire aboutir ce dossier. Résultat, les autres Ministères s'en sont mêlés, ce qui a conduit à son enlèvement. Le DG, très mal à l'aise sur ce dossier, nous a en effet annoncé que des divergences sont apparues au niveau interministériel, et que l'arbitrage du Premier Ministre allait être sollicité. On est loin des messages rassurants nous affirmant que tout allait bien. Aujourd'hui, personne ne sait quand ce texte va sortir et encore moins ce qu'il contiendra. **Nous risquons fort d'avoir une ITA au rabais ! Face à cette situation intolérable, nous exigeons que le DG de VNF prenne ses responsabilités !**

-Sur le RIFSEEP : Une négociation doit s'ouvrir dans les tous prochains jours pour faire le bilan de l'instruction de 2017 et pour examiner les modalités d'évolution de l'IFSE. **Force Ouvrière** est intervenu pour que cette négociation porte également sur une attribution de CIA pour l'ensemble de la filière administrative, et plus particulièrement pour les adjoints administratifs qui s'étaient vu privés du complément de 370 euros pourtant alloué à l'ensemble des personnels de catégories C, y compris dans les autres établissements publics.

-Enfin, **sur l'instruction relative à la politique de VNF en matière de recrutement non pérennes, Force Ouvrière** a dénoncé avec vigueur les nouvelles modalités qui visent à construire un statut de la précarité, afin de mieux la développer, avec pour principe de base de rémunérer les agents en CDD au minimum légal et de les faire travailler le plus possible. Devant notre ferme opposition, le DG est apparu ébranlé. Il a découvert à cette occasion que les réunions DG/DSC n'étaient pas des instances d'écoute passive et d'enregistrement, mais que les délégués syndicaux avaient à cœur de remplir leur mission, à savoir négocier. Il a dans un premier temps été sensible à nos arguments et a proposé l'organisation d'une négociation sur l'instruction en indiquant qu'il lui paraissait nécessaire de prendre le temps d'en discuter sereinement. **En fin de journée, les masques sont tombés:** Les délégués syndicaux ont été conviés à se rendre à une réunion qui se tiendra impérativement la semaine prochaine, étant entendu que le calendrier initial est maintenu, et que le projet d'instruction reste inscrit à l'ordre du jour du CTU Plénier du 22 février. (Les recrutements de saisonniers ont d'ores et déjà été lancés sur les bases de cette instruction). Si l'on ajoute que le DG ne sera probablement pas présent à cette réunion, on peut en déduire qu'il sera difficile d'obtenir des avancées significatives au cours de cette réunion.

Quoi qu'il en soit, les DSC Force Ouvrière y participeront et feront le maximum pour défendre les intérêts des personnels concernés.